

Les communes de Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, Chexbres, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin, mettent au concours le poste de

Maître ramoneur-euse concessionnaire

Entrée en fonction le 1^{er} septembre 2025, sous réserve de l'approbation par l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) de la convention qui sera passée avec le/la·candidat·e retenu·e (art. 12 RLPIEN).

Profil souhaité:

- titulaire d'une maîtrise fédérale;
- titulaire d'une autorisation de pratiquer délivrée par l'ECA.

L'annonce complète peut être consultée sur le site internet des communes concernées.